



Alimentation saine et production alimentaire durable

Programme national de recherche PNR 69

Plan d'exécution



FONDS NATIONAL SUISSE
SCHWEIZERISCHER NATIONALFONDS
FONDO NAZIONALE SVIZZERO
SWISS NATIONAL SCIENCE FOUNDATION

Table des matières

Résumé	5
1. Introduction	6
1.1 Préambule	6
1.2 Définitions	8
1.3 Mandat	10
1.4 Environnement de recherche national et international	10
2. Buts du programme de recherche	12
3. Principaux thèmes de recherche	14
Module 1 : Examen de et influence sur le comportement alimentaire et les habitudes alimentaires en Suisse	14
Module 2 : Evaluation de la durabilité des systèmes alimentaires	15
Module 3 : Optimisation des systèmes alimentaires	16
Module 4 : Synthèse	17
4. Conséquences pratiques et public-cible	18
5. Déroulement du programme	20
6. Procédure de dépôt des requêtes et choix des projets	20
6.1 Esquisses de projet	21
6.2 Requêtes de recherche	22
6.3 Critères de sélection	22
6.4 Calendrier et budget	23
6.5 Contacts	23
7. Organisation	24
Glossaire	25

Fonds national suisse de la recherche scientifique

Wildhainweg 3
Case postale 8232
CH-3001 Berne

tél. +41 (0)31 308 22 22
fax +41 (0)31 305 29 70

E-mail nfp69@snf.ch

www.snf.ch
www.nfp69.ch

© Avril 2012, Fonds national suisse de la recherche scientifique, Berne

Qu'est-ce qu'un programme national de recherche (PNR)?

Les projets de recherche menés dans le cadre d'un programme national de recherche ont un objectif précis et doivent apporter une contribution à la résolution de problèmes actuels d'importance nationale. Sur la base de l'art. 6 al. 2 de la loi sur la recherche du 7 octobre 1983 (état au 1er octobre 2011), le Conseil fédéral définit les problématiques et les priorités qui doivent faire l'objet de recherches dans le cadre des PNR. L'exécution des programmes relève quant à elle de la responsabilité du Fonds national suisse, mandaté pour cela par le Conseil fédéral.

L'instrument des PNR est décrit comme suit à l'art. 4 de l'ordonnance relative à la loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation du 10 juin 1985 (état au 1er janvier 2012) :

«¹ Les programmes nationaux de recherche doivent inciter à l'élaboration et à l'exécution de projets de recherche coordonnés et orientés vers un objectif commun. Ils doivent permettre de créer, si nécessaire, un potentiel de recherche supplémentaire.

² Les problèmes susceptibles de faire l'objet de programmes nationaux de recherche sont en particulier :

- a. ceux dont l'étude scientifique est importante sur le plan national ;
- b. ceux à la solution desquels la recherche suisse est en mesure de contribuer de façon particulière ;
- c. ceux à la solution desquels les contributions de diverses disciplines à la recherche sont nécessaires ;
- d. ceux qui ne relèvent pas exclusivement de la recherche fondamentale pure, de la recherche de l'administration (recherche du secteur public) ou de la recherche proche de l'industrie ;
- e. ceux dont l'étude approfondie est censée aboutir en l'espace de cinq ans environ à des résultats susceptibles d'être mis en valeur dans la pratique.

³ Il s'agit aussi de considérer, lors du choix, si les programmes

- a. peuvent servir de base scientifique à des décisions du gouvernement et de l'administration;
- b. pourraient être traités dans un projet international présentant en même temps un grand intérêt pour la Suisse. »

Résumé

Un approvisionnement stable en aliments sains (et de qualité) à des prix abordables est essentiel pour la santé ainsi que pour la stabilité sociale et économique d'une société. Afin d'assurer à long terme un potentiel de production suffisant, les principes de durabilité doivent être appliqués continuellement lors de la production, de la manufacture et de la distribution d'aliments. L'augmentation des maladies liées à l'alimentation représente un défi supplémentaire pour notre société. Ces maladies sont responsables de presque un tiers des coûts de la santé en Suisse. Ainsi, les liens entre la production alimentaire durable, l'alimentation et un comportement et des conditions alimentaires durables gagnent en importance. Un comportement de consommation et de l'alimentation durable prend en considération, lors du choix et de la consommation d'aliments, une forme de production respectueuse de l'environnement qui permet de préserver les ressources et qui est socialement acceptable, ainsi que la contribution de ces aliments à la santé personnelle et au bien-être.

De ce fait, il se pose la question de savoir comment devra se présenter, à l'avenir, un système optimal de ravitaillement et d'alimentation en Suisse ; ou comment devrions-nous changer notre comportement alimentaire afin d'optimiser à long terme les répercussions écologiques, économiques, sociales et les implications pour la santé.

Le Programme national de recherche « Alimentation saine et production alimentaire durable » (PNR 69) vise à élaborer des bases scientifiques de portée pratique sur les possibilités de promouvoir en Suisse une alimentation saine et de proposer des aliments sûrs et de qualité en quantité suffisante et à des prix abordables, en veillant à une utilisation efficace des ressources et à un impact environnemental réduit. Les résultats du PNR devraient également contribuer aux processus de réforme en cours ou à venir dans le secteur agroalimentaire suisse.

L'inter- et la transdisciplinarité du programme sont particulièrement importantes pour le transfert efficace des connaissances et des technologies, notamment en vue de la promotion d'une alimentation saine et d'une modification du comportement alimentaire.

Le PNR 69 dispose d'une enveloppe financière de 13 millions de francs. La durée maximale de la recherche est de cinq ans. Une enveloppe supplémentaire de 4 millions de francs est à disposition du PNR 68 « Utilisation durable de la ressource sol » et du PNR 69 pour financer leur participation aux « European Joint Programming Initiatives » (JPI) telles que « Alimentation saine pour une vie saine ».

Le PNR 69 sera mis en œuvre comme étant un programme de coopération entre le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) et la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI).

1. Introduction

1.1 Préambule

Un des plus grands défis globaux du 21^e siècle sera de couvrir le besoin croissant en aliments dû à l'accroissement de la population, à la hausse des revenus et au comportement alimentaire modifié, malgré une pénurie croissante de ressources telles que les sols, l'énergie et l'eau et de minimiser les répercussions négatives (telles que l'émission de gaz nuisibles pour l'environnement, la pollution des sols et des eaux, l'érosion des sols, la perte de la biodiversité) causées par la production des aliments (y inclus le traitement, le stockage, le transport, la distribution, la préparation et la consommation) (FAO, 2009)¹. Un approvisionnement suffisant en aliments sûrs et de qualité à des prix abordables est une nécessité absolue pour la santé ainsi que pour la stabilité sociale et économique d'une société. Ce principe vaut aussi pour la Suisse.

Alors que le secteur alimentaire a longtemps été caractérisé par la surproduction et des prix en baisse ou stagnants dans le domaine de la production primaire, la demande en denrées alimentaires a fortement augmenté ces dernières années et est accompagnée d'une hausse des prix sur le marché mondial, p.ex. pour le lait en poudre, le maïs, le riz, le blé et le soja. De ce fait, la production primaire et le secteur alimentaire reprennent de plus en plus une place au centre de l'intérêt mondial.

La progression des maladies liées à l'alimentation représente également un défi important. Les maladies non-infectieuses liées à l'alimentation et à un manque d'exercice physique représentent une influence importante. Elles sont responsables de près de 60% des décès annuels et de 47% de la charge mondiale de morbidité. L'Office fédéral de la santé publique estime que près d'un tiers des coûts de la santé, donc jusqu'à 20 milliards de francs, est causé par des maladies liées à l'alimentation. Bien que la majorité de la population suisse connaisse le rapport entre l'alimentation et la santé et dispose de bonnes connaissances sur l'alimentation, presque un tiers de la population, selon ses propres dires, ne fait pas spécialement attention à son alimentation. Comparé aux données d'il y a dix ans, le comportement alimentaire de la population suisse s'est détérioré. Chez les écoliers, il y a même une tendance claire à la consommation d'encas riches en énergie, aux dépens d'un repas en commun à table. De plus, on observe un changement du milieu et de la structure de l'alimentation. Les denrées alimentaires transformées à haute teneur en énergie, graisse, sucre et sel ont gagné en importance et sont disponibles à toute heure de la journée. Il en résulte une forte propagation de l'obésité en Suisse et une hausse des maladies liées à l'alimentation, telles que le diabète et les maladies coronaires cardiaques.

Au vu de ces faits, les questions suivantes se posent :

- _ Comment promouvoir une alimentation saine en Suisse et proposer des aliments sains et sûrs en quantité suffisante et à des prix abordables, en veillant à une utilisation efficace des ressources et à un impact environnemental réduit ?
- _ Comment parvenir à une application beaucoup plus rigoureuse, par rapport à aujourd'hui, des principes de durabilité dans la production, la manufacture et la distribution des aliments, ce qui représente une condition de base pour une garantie à long terme d'un potentiel suffisant de production et pour une amélioration de la santé ?

¹ FAO 2009 <http://www.fao.org/wsfs/forum2050/wsfs-back-ground-documents/hlef-issues-briefs/en/>

Ainsi, les liens entre la production durable des aliments, l'alimentation saine et un comportement alimentaire durable gagnent en importance. Lors du choix et de la consommation d'aliments, un comportement de consommation et de l'alimentation durable tient compte autant d'une forme de production respectueuse de l'environnement, veillant à une utilisation efficace des ressources et socialement acceptable, que de la contribution de ces aliments à la santé personnelle et au bien-être. Mais ceci nécessite également des mesures structurelles (au niveau relationnel) permettant de promouvoir un comportement alimentaire sain (cf. glossaire).

Outre ces aspects à long terme, il est également nécessaire de tenir compte des défis politiques actuels et à court terme auxquels se trouvent confrontés autant la production primaire que l'industrie manufacturière et le commerce. Il s'agit notamment d'un éventuel accord de libre-échange avec l'UE dans le secteur agroalimentaire, le développement du cycle de Doha et les interdépendances croissantes avec les marchés globaux. Afin de garantir à long terme l'approvisionnement en denrées alimentaires saines, le secteur agroalimentaire national doit demeurer ou devenir concurrentiel à court et à moyen terme. Dans ce contexte, l'application de principes de durabilité ainsi que la qualité et la sûreté des aliments produits jouent un rôle décisif. Les aliments produits en Suisse ne restent concurrentiels et attractifs que s'ils sont de qualité supérieure aux produits étrangers, tant du point de vue de la physiologie de la nutrition que du point de vue de leur production et du produit lui-même. Les acteurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement sont de ce fait convaincus que l'agriculture et la filière alimentaire doivent dorénavant opter pour une stratégie de qualité. Une priorité importante est également accordée à ces thèmes au niveau politique, comme le démontrent les nombreuses interventions parlementaires dans les domaines de l'alimentation et de la production durable des aliments. Dans son rapport « Crise alimentaire et pénurie de matières premières et de ressources » (en réponse au postulat Stadler), le Conseil fédéral explique que la stratégie à long terme pour une offre économique à un niveau national et international dépend d'une optimisation de la production et d'une utilisation efficace des matières premières et des ressources disponibles. Dans ce contexte, la Stratégie Biodiversité Suisse (SBS)², en cours d'élaboration, est également importante.

Sur ce fond, l'objectif du Programme national de recherche « Alimentation saine et production alimentaire durable » est d'élaborer des modèles, des stratégies, des méthodes et des mesures susceptibles de promouvoir des systèmes alimentaires et un comportement alimentaire durables.

² <http://www.bafu.admin.ch/biodiversitaet/index.html?lang=fr>

1.2 Définitions

Dans le contexte de ce plan d'exécution sont valables les définitions suivantes :

Alimentation saine

Par alimentation saine s'entend la consommation d'aliments et de boissons, ainsi que l'absorption de leurs substances nutritives et d'autres composants, en accord avec les besoins du corps et ayant des répercussions positives sur la santé, en tenant compte des interactions avec et au sein de l'ensemble des systèmes biologiques, sociaux et écologiques qui y ont un rapport direct.

Un « comportement alimentaire durable » fait également partie d'une alimentation saine. Il implique le choix d'aliments qui ont, dans le cadre d'une alimentation équilibrée appropriée, un effet positif sur la santé et qui sont issus de systèmes alimentaires durables.

Système alimentaire durable

Un système alimentaire représente une variété d'activités et de processus qui se rapportent à la transformation de matières premières en aliments et à la conversion de

substances nutritives en un effet positif sur la santé (cf. illustrations). L'ensemble du système est intégré dans un contexte biophysique et socioculturel.³

Un système alimentaire durable a un effet positif sur la santé, s'exprimant de manière économiquement attractive, favorable à l'environnement et socialement acceptable.

Développement durable

Le PNR 69 se réfère à la définition de la durabilité établie par le Conseil fédéral dans sa « Stratégie pour le développement durable ». En accord avec la définition de l'Organisation des Nations Unies à ce sujet, un développement est durable lorsqu'il satisfait les besoins des générations présentes sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire leurs propres besoins. Le développement durable est considéré comme l'idée directrice principale. Il ne doit donc pas être vu comme un devoir ponctuel de la politique de secteur, mais comme une exigence prospective, qui est à traiter dans tous les domaines politiques, y compris le secteur alimentaire.

³ Jefferey Sobal, Laura Kettel Khan et Carole Bisogni, 1998. « A Conceptual Model of the Food and Nutrition System » Soc. Sci. Med. Bnd. 47, Nr. 7, S. 853-863

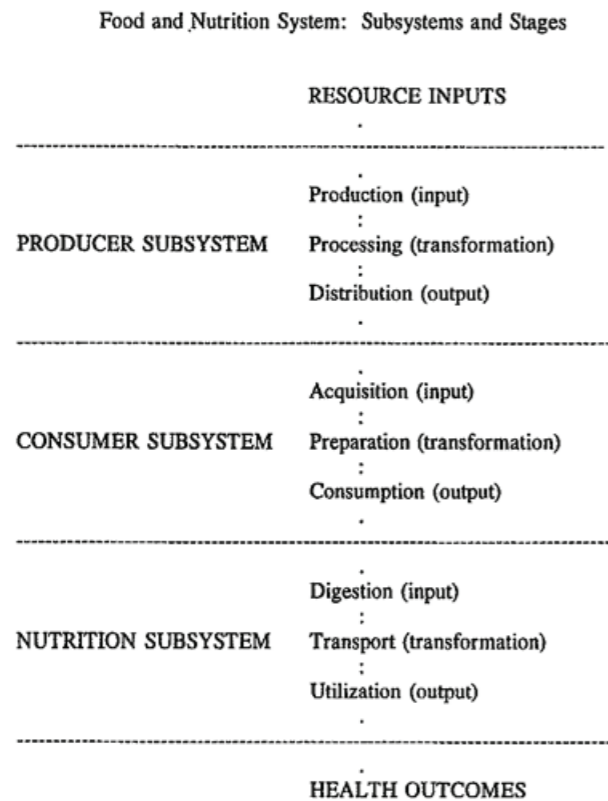


Illustration 1: Le modèle intégratif des systèmes alimentaires adopte une perspective qui décrit un lien entre l'agriculture, les aliments, l'alimentation et la santé. Au centre de ce modèle se trouve le flux linéaire de chaque sous-système au suivant et de chaque phase à celle qui suit. Le système de flux linéaire comprend trois sous-systèmes : le producteur, le consommateur, l'alimentation.

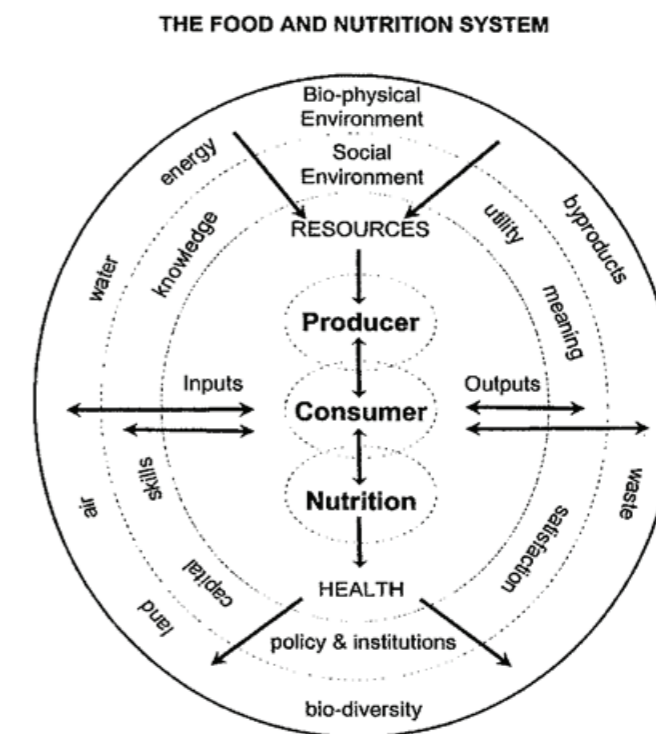


Illustration 2 : Le système alimentaire fonctionne en contexte avec d'autres systèmes qui peuvent être différenciés en un environnement biophysique et un environnement social. Des mécanismes de type feed-back et des réseaux se forment d'une part au sein du système et d'autre part entre le système alimentaire et les systèmes qui forment l'environnement de celui-ci.

1.3 Mandat

Le 30 mars 2011, le Conseil fédéral a demandé au Fonds national suisse (FNS) de lancer le PNR 69 « Alimentation saine et production alimentaire durable ». Le Conseil de la recherche du FNS a alors élu un expert. Ce dernier, en collaboration avec le Conseil de la recherche et le Secrétariat du FNS, a organisé une séance rassemblant des spécialistes issus des disciplines jugées pertinentes pour la thématique du programme. Basés sur les résultats de cette séance, la forme et le contenu du programme ont pu être définis et résumés dans un plan d'exécution. Un comité de direction qui s'occupera de la gestion stratégique du programme sera formé.

Le PNR 69 disposera d'un crédit-cadre de CHF 13 millions pour une durée de recherche de cinq ans. Par ailleurs, un montant maximal de CHF 4 millions sera disponible pour financer les projets s'inscrivant dans le cadre des « European Joint Programming Initiatives » (JPI), montant qui sera réparti entre le PNR 68 et le PNR 69.

Ce plan d'exécution a été approuvé par le chef du Département fédéral de l'intérieur le 9 mars 2012.

1.4 Environnement de recherche national et international

National : Dans le cadre du lancement de la plateforme technologique « Food for Life Switzerland », un agenda de recherche stratégique 2009-2020, définissant les problèmes et les questions les plus importantes, a été formulé pour le secteur alimentaire. Cinq axes d'actions démontrent comment le secteur peut croître durablement grâce à la compétitivité et la confiance des consommateurs. Swiss Food Research, un consortium de recherche et de développement soutenu par la CTI et initiateur de la plateforme, est actif en tant que médiateur entre les chercheurs, les facilitateurs et les entrepreneurs. De plus, pour des initiatives de recherche à application pratique qui sont financées par la CTI en collaboration avec des entreprises, il est prévu de mettre en place des bases scientifiques adéquates. Les programmes de recherche d'Agroscope, NutriScope et ProfiCrops permettent de mettre en réseau les institutions de recherche nationales. Les programmes visent à optimiser les paramètres indispensables à la qualité, la sécurité et la santé des aliments et cherchent des solutions qui permettront au secteur agroalimentaire suisse de réussir sur un marché libéralisé et de renforcer la confiance en les produits locaux. Dans le cadre du pôle de recherche « Système d'alimentation mondial », les thèmes présentés dans cette esquisse sont examinés dans leur dimension globale à l'Ecole polytechnique fédérale. De plus, l'ETH et l'Université de Zurich font actuellement avancer la fondation du Zurich Obesity Research Center (ZORC).

En 2008, le Conseil fédéral a donné naissance au « Programme national alimentation et activité physique » (PNAAP) 2008-2012. Ce programme vise à créer un environnement favorisant la santé et les structures qui y sont nécessaires, ainsi qu'à soutenir un mode de vie sain du point de vue de l'alimentation et de l'activité physique, dans le but d'enrayer plus fortement la propagation de maladies non-infectieuses. Il comprend l'introduction de mesures préventives efficaces contre le surpoids, l'obésité et les troubles du comportement alimentaire pour l'ensemble de la population et plus particulièrement pour les enfants et les adolescents. Parmi les cinq objectifs du programme, l'encouragement d'une alimentation équilibrée et la réalisation de modèles intégrés de promotion d'un poids corporel sain sont les objectifs les plus importants en rapport avec le PNR 69. Le programme dépend des résultats de la recherche nationale et internationale pour le perfectionnement de mesures déjà établies, l'appui de stratégies innovatrices et le développement de nouvelles mesures.

Actuellement, un groupe d'experts et de parties prenantes sous la direction de l'Office fédéral de l'agriculture et du Conseil de la recherche agronomique terminent le développement d'un concept intégré de recherche et de développement pour le secteur agroalimentaire (Plan directeur pour le secteur agroalimentaire 2013-2016). Ce document analyse entre autres de manière très pratique les activités et stratégies dans les domaines de la recherche et du développement, les mesures complémentaires et les nouvelles synergies potentielles ainsi que les tâches institutionnelles.

Le Plan directeur santé 2013-2016 de l'Office fédéral de la santé publique et le Plan directeur environnement 2013-2016 de l'Office fédéral de l'environnement décrivent les thèmes de recherche dans ce domaine pour les années à venir. Ces documents seront publiés d'ici peu et représentent une base importante pour le PNR 69.

International: Alors que dans le passé, l'UE avait examiné l'agriculture à faible intrant, certains projets au sein du 7e programme-cadre européen examinent maintenant les thèmes de la durabilité, de l'alimentation saine et du comportement alimentaire. Le premier groupe étudie les mesures d'encouragement pour une consommation durable (POPP), la sauvegarde de la biodiversité (SCALES), les rapports entre la globalisation (GLOBIS) ou l'économie (IN-STREAM) et la durabilité ainsi que l'engagement de la population civile en rapport avec les questions de durabilité (CSS et CSOCONTRIBUTION2SCP) et les modèles de l'alimentation (DREAM). EATWELL examine l'encouragement à un comportement alimentaire sain. FLABEL traite de la déclaration et de l'effet de celle-ci sur le comportement alimentaire. Plusieurs projets se consacrent au thème de l'encouragement à un comportement favorable à la santé (TEMPEREST, ENERGY et PAPA). FAHRE fait l'inventaire de la recherche dans les domaines de l'alimentation et de la santé et examine comment la collaboration en Europe peut être améliorée.⁴ Sont aussi à mentionner Foresight UK⁵ et le rapport Greeneconomy du PNUE⁶. Un relativement grand nombre de projets médicaux examinent le développement de l'obésité. Dans le domaine de l'alimentation, il faut mentionner les actions COST Feed for Health (FA 0802), Molecular Farming: Plants as a Production Platform for High Value Proteins (FA 0804) et Bioactive Food Components, Mitochondrial Function and Health (FA 0602). Le projet Towards a Greener Retail Sector développe entre autres des méthodes permettant de saisir les développements durables dans le commerce.

Au niveau global, un programme cadre de dix ans (Processus de Marrakech) a été initié lors du sommet mondial sur le développement durable 2002 à Johannesburg ; celui-ci a pour but l'encouragement d'un modèle de production et de consommation social et favorable à l'environnement.

La majorité des projets met l'accent sur l'importance des thèmes de la durabilité et de l'alimentation au niveau national et international. La Joint Programming Initiative « Alimentation saine pour une vie saine » (JPI-HDHL) aspire à une approche globale pour le développement et la mise en œuvre d'un programme de recherche permettant d'examiner les interactions de facteurs connus qui ont un effet direct sur les maladies liées à l'alimentation, de découvrir de nouveaux facteurs, mécanismes et stratégies, ainsi que de contribuer au développement de mesures, concepts, produits innovateurs et manières de s'alimenter qui entraînent une diminution importante des maladies liées à l'alimentation. Toutefois, aucun de ces projets ne met l'accent sur l'examen en profondeur de systèmes alimentaires.

⁴ <http://www2.spi.pt/fahre/library.asp>

⁵ <http://www.bis.gov.uk/foresight/our-work/projects/published-projects/global-food-and-farming-futures>

⁶ http://www.unep.org/GreenEconomy/Portals/93/documents/Full_GER_screen.pdf

Le PNR 69 est le premier PNR suisse sur l'alimentation humaine. Le jalon pour la recherche dans ce domaine a été établi par les réseaux de recherche alimentaire étrangers (tels que ceux en place aux Pays-Bas, en Finlande, aux Etats-Unis et en Nouvelle Zélande). Le PNR offre la possibilité de rester compétitif par rapport à ces réseaux de recherche et de faire avancer la formulation de questions pour la recherche nationale. Pour les questions nécessitant des études fournies par différents centres de recherche (p.ex. dans le domaine des maladies liées à l'alimentation) et auxquelles la Suisse ne peut pas répondre sans aide extérieure, une collaboration avec ces organisations est possible.

2. Buts du programme de recherche

Le but du PNR est d'élaborer des bases de connaissances (stratégies, outils, méthodes, processus, produits) axées sur la pratique et urgemment nécessaires afin de faire avancer en Suisse le développement d'un comportement alimentaire et de systèmes alimentaires durables. Les résultats de ce PNR soutiendront également les processus de réforme présents et à venir dans le secteur agroalimentaire suisse, surtout aussi dans le contexte d'une agriculture multifonctionnelle et concurrentielle, et contribueront à des mesures préventives plus efficaces contre des maladies liées à l'alimentation telles que le diabète ou les maladies coronaires cardiaques. Ceci nécessite une analyse systématique des défis et des possibilités d'agir, liée à une stratégie inter- et transdisciplinaire et à une collaboration améliorée lors de la recherche dans ce secteur. Par la mise en relation de différentes disciplines, allant des sciences de la vie aux sciences alimentaires, l'épidémiologie, la médecine, l'ingénierie ainsi que les sciences sociales et humaines, et en incluant dans le processus les acteurs issus de l'économie, de l'administration, de la politique et de la société, les systèmes seront saisis et analysés dans leur ensemble. Des approches globales, inter- et transdisciplinaires devront donc être adoptées afin d'atteindre les objectifs du PNR.

Les efforts faits jusqu'ici dans la recherche sont à développer en particulier dans les directions suivantes, en tenant compte des résultats de la recherche nationale et internationale ainsi que des conditions locales spécifiques :

Alimentation saine et comportement alimentaire durable : partant d'une analyse systématique de l'état actuel des connaissances en tenant compte de différentes disciplines (alimentation, économie, science du comportement), le PNR contribuera à l'évaluation et au développement de scénarios, d'objectifs et d'options d'action adéquats favorisant un comportement de consommation et d'alimentation durable. Le PNR fournira de nouvelles connaissances sur le comportement alimentaire ainsi que sur les facteurs clés qui influencent le comportement. Il procurera également des informations sur la manière dont devra se concevoir le comportement alimentaire des consommateurs en matière d'un choix d'aliments qui favorisent la santé, et comment le comportement et la situation actuels peuvent être positivement influencés. Des facteurs tels que les denrées alimentaires produites de manière durable, les structures favorisant la santé, la formation des prix, les stratégies de vente, ainsi que la transmission et la mise en œuvre des connaissances sur l'alimentation, mais aussi les répercussions de l'évolution de la société et de la raréfaction des ressources doivent être examinés. Un accent particulier sera mis sur les approches liées à la politique alimentaire, telles que l'information au grand public et les mesures qui résultent en une intervention sur le marché.

Durabilité : En Suisse il existe plusieurs approches pour l'évaluation de la durabilité. Dans le cadre de la « Stratégie pour le développement durable » du Conseil fédéral, des systèmes indicateurs pour l'évaluation de la confédération, des cantons et des villes ainsi que des instruments spécifiques d'évaluation pour des projets ont été développés (évaluation de la durabilité ou Sustainability Assessment). En rapport spécifique à l'agriculture, les méthodes d'évaluation de la durabilité utilisées en Suisse se limitent à des entreprises uniques (p.ex. RISE, Response inducing sustainability evaluation) ou aux bilans écologiques de la production de quelques produits (p.ex. SALCA, Swiss agricultural life cycle assessment). L'application pratique de ces méthodes a mis en évidence les défis scientifiques et méthodiques qui doivent être surmontés afin de comprendre la durabilité de manière multidimensionnelle et dans toute son étendue. La gestion de la durabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement joue un rôle important dans les futurs développements, mais peu de méthodes correspondantes sont connues. Si la recherche suisse parvient à maîtriser ces défis, elle pourra se positionner globalement à la pointe dans le domaine de l'analyse de la durabilité dans le secteur agroalimentaire. Le PNR contribue à faire avancer le développement des méthodes d'évaluation existantes et à les rassembler en une évaluation d'ensemble de la durabilité, ainsi qu'à étendre les bases de données et à définir autant les exigences envers les systèmes alimentaires futurs que les indicateurs et les standards nécessaires. Ceci contribue également à l'objectivité, la force d'expression et la transparence des méthodes.

Systèmes optimisés : Partant d'une évaluation de l'efficacité de l'emploi des ressources lors de la production, de la transformation et de la mise à disposition d'aliments importants, le PNR contribuera à identifier les processus et les étapes de ces processus qui sont critiques du point de vue de la durabilité et de l'encouragement de la santé. Des alternatives seront proposées pour une utilisation plus efficace des ressources ainsi que, p.ex., pour une diminution des répercussions négatives sur l'environnement tout au long de la chaîne d'approvisionnement et pour la promotion d'une alimentation saine. Il sera tenu compte non seulement des dimensions écologiques de la durabilité, mais aussi des dimensions économiques, sociales et celles liées à la santé.

Synthèse : Le PNR fournira des connaissances utiles à la pratique, concernant comment et dans quelle mesure les conditions cadres économiques et juridiques doivent être modifiées, afin de favoriser plus rapidement, plus effectivement et plus efficacement des systèmes alimentaires durables et favorables à la santé en Suisse. De plus, le PNR procurera des connaissances utiles à une information et une communication efficace au sujet d'une alimentation saine ; il fortifiera la recherche suisse et contribuera à la sauvegarde et à l'amélioration de la compétitivité du secteur agroalimentaire.

En plus des travaux de recherche dans les domaines principaux prédéfinis, une tâche importante des projets et du module de synthèse du PNR consiste en une analyse scientifique critique de l'état actuel de la recherche nationale et internationale dans les domaines du comportement alimentaire, du milieu et de la structure alimentaires (relations) et de la durabilité dans les secteurs agricole et alimentaire.

Il n'existe toujours pratiquement pas de données nationales représentatives sur l'état et le comportement alimentaire qui correspondent aux standards internationaux (cf. 5e rapport sur la nutrition en Suisse, RNS). Ce PNR complexe, comportant deux axes principaux, ne dispose que d'un cadre budgétaire et temporel restreint. Il ne s'occupera donc pas de relever les données statistiques nationales manquantes, tâche qui relève de la compétence des services publics responsables. Un accroissement limité des données ne peut être financé que dans le cadre de projets de recherche sur des questions clairement définies.

3. Principaux thèmes de recherche

Le programme consiste en quatre modules, dont un est un module de synthèse. Les modules de recherche 1, 2 et 3 du programme seront travaillés en synergie et profiteront d'interactions inter- et transdisciplinaires. La collaboration avec les activités de synthèse (module 4), ainsi que la participation active à celles-ci est particulièrement importante.

Module 1 : Examen de, et influence sur le comportement alimentaire et les habitudes alimentaires en Suisse

Partant d'une analyse critique des résultats des efforts faits jusqu'ici en rapport avec les relations entre l'alimentation et la santé, il s'agit d'évaluer dans ce module les possibilités d'action relatives à la promotion et à l'appui d'un comportement alimentaire durable ainsi qu'à des mesures structurelles favorisant la santé.

Signification du milieu social et des stimulants pour le comportement alimentaire

- _ Modélisation du comportement décisionnel dans le domaine du choix des aliments.
- _ Analyse de l'influence du milieu social sur le comportement alimentaire et la consommation de denrées alimentaires ; quels sont les facteurs qui provoquent un changement ? Analyse du milieu individuel et social qui entraîne un comportement alimentaire défavorable (aussi en combinaison avec d'autres facteurs liés au style de vie, tels que sport, tabagisme et consommation d'alcool).
- _ Démonstration de l'influence des informations à l'intention des consommateurs, telles qu'étiquetage/déclaration des aliments, éloge des bénéfiques pour la santé et publicité/marketing, sur le comportement consommateur et alimentaire.
- _ Analyse et/ou modélisation de l'influence de mesures structurelles telles que salades en garniture gratuite de repas au restaurant, prix réduits pour des repas sains, taux de sel réduit dans les aliments, etc. sur le comportement alimentaire, la consommation d'aliments, l'approvisionnement en substances nutritives et la santé.

Répercussions du milieu/de la structure (au niveau relationnel) sur les habitudes alimentaires et l'alimentation

- _ Démonstration de l'influence d'autres mesures structurelles, telles que modification de la combinaison des aliments, disponibilité d'aliments sains/malsains, systèmes d'impôts, etc. sur le comportement consommateur et alimentaire.
- _ Développement de mesures structurelles et de motivations sur mesure ayant une influence positive sur les habitudes alimentaires et la consommation d'aliments. Parmi celles-ci, la suralimentation, la sous-alimentation et une fausse alimentation sont des problèmes centraux à considérer.

Répercussions du savoir et de la compréhension des consommateurs concernant une alimentation équilibrée, la qualité des denrées alimentaires, les méthodes de fabrication et de traitement, l'origine des produits alimentaires ainsi que l'alimentation saine.

- _ Détermination de l'état des connaissances des consommatrices et consommateurs en rapport avec une alimentation saine, et développement de nouvelles approches et d'outils permettant d'améliorer ces connaissances et d'appuyer les consommatrices et consommateurs dans un choix d'aliments sains et une alimentation équilibrée.

_ Démonstration des rapports entre le comportement alimentaire d'une part, et les revendications concernant la qualité des produits (y compris qualité sensorielle) et la production durable, d'autre part.

_ Quels sont les consommatrices et consommateurs qui connaissent les répercussions de leur comportement alimentaire malsain, mais qui ne le modifient cependant pas ? Existe-t-il des règles, mécanismes ou facteurs qui expliquent ce comportement tenace dans le temps ?

Bases, méthodes et outils pour l'évaluation et l'amélioration du choix des denrées alimentaires et des habitudes alimentaires

- _ Développement de nouvelles méthodes innovatrices et économiques pour l'évaluation des habitudes alimentaires et de la consommation d'aliments au sein de la population en général, ainsi qu'au sein de groupes spécifiques (nourrissons, enfants, personnes âgées, etc.)
- _ Développement de nouvelles méthodes et d'outils qui encouragent les consommateurs (population en général et groupes spécifiques) à observer leur consommation d'aliments de manière critique et à maintenir ou à réduire leur poids corporel.
- _ Développement de méthodes permettant une transmission pratique et sur mesure de connaissances alimentaires à la population en général, ainsi qu'à des groupes spécifiques.
- _ Examen de l'acceptation au sein de la population suisse de mesures politiques encourageant des habitudes alimentaires durables.

Alimentation saine et développements futurs

_ Evaluation des répercussions de l'évolution de la société et de la raréfaction des ressources sur le choix des aliments et sur le comportement alimentaire des consommateurs. Le choix sain sera à l'avenir aussi un choix facile.

Module 2 : Evaluation de la durabilité des systèmes alimentaires

Dans ce module seront perfectionnées les méthodes existantes pour l'évaluation de la durabilité et seront définis les exigences envers les futurs systèmes alimentaires ainsi que les indicateurs et standards nécessaires.

Définition d'objectifs

- _ Définition des caractéristiques souhaitables de systèmes alimentaires durables ainsi que des répercussions nécessaires sur l'environnement et la société et sur l'efficacité de l'utilisation des ressources.
- _ Développement d'indicateurs et de standards pratiques pour l'évaluation objective de l'efficacité des ressources et de la responsabilité sociale des processus de production et des formes d'alimentation tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Développement de méthodes pour la détermination de la durabilité

- _ Perfectionnement de méthodes existantes d'évaluation de la signification des biens publics et de la durabilité de processus de production dans le secteur agroalimentaire : intégration d'aspects typiquement agricoles tels que l'exploitation des terres, la biodiversité, la biosécurité, le bien-être des animaux et l'extension des limites du système.

_ Développement d'une méthodologie d'appréciation globale de la durabilité sur la base de méthodes déjà existantes pour les aspects écologiques (ACV), économiques, sociaux et liés à la santé ainsi que leur évaluation. La méthodologie n'est pas une fin en soi (en tant qu'outil académique), mais est destinée à une application pratique dans des systèmes alimentaires réels ! Elle doit être aussi complexe que nécessaire et aussi simple que possible.

Compléter les bases de données pour l'évaluation de la durabilité

- _ Définition et collecte de données centrales/paramètres centraux (manquants) pour une évaluation fiable de la durabilité de systèmes alimentaires.
- _ Comblement de lacunes pour des produits importés et déclarations fiables sur la variabilité et les différences régionales.

Evaluation de la durabilité de systèmes alimentaires actuels ainsi que de leur communication

- _ Evaluation de la durabilité de systèmes alimentaires et de produits alimentaires actuels. Développement de stratégies pour la conception optimisée de chaînes d'approvisionnement en Suisse, en tenant compte des exigences futures.
- _ Stratégies pour la communication des résultats des analyses de durabilité à différents groupes-cible (consommateurs, agriculteurs, industries, administration), pour la conversion des informations en recommandations d'action concrètes et pratiques et pour l'optimisation des informations sur les produits.

Module 3 : Optimisation des systèmes alimentaires

Dans ce module, l'attention est centrée sur la mise en évidence d'alternatives pour une utilisation plus efficace des ressources et pour une diminution des répercussions négatives sur l'environnement, la société et la santé. La vision est de faire de la Suisse un pays à la pointe dans le développement et la production d'aliments sains à haute valeur ajoutée ainsi que dans le domaine des services et des technologies liés à l'alimentation → savoureuse, saine, durable. Promotion de solutions innovatrices pour les applications futures et sécurisation des droits correspondants sur la propriété intellectuelle.

Augmentation de l'efficacité des ressources et prévention de répercussions négatives sur l'environnement tout au long de la chaîne d'approvisionnement, y compris dans l'utilisation de sous-produits et de déchets

- _ Optimisation des processus de production et des possibilités d'économies, grâce à des technologies innovatrices pour les matières premières, l'énergie, l'eau et les émissions.
- _ Optimisation des technologies de récolte et post-récolte ainsi que de transformation des produits alimentaires et d'emballage en tant qu'aspects importants de la durabilité et de la perception par les clients.
- _ Valorisation des sous-produits et déchets de l'agriculture et de l'industrie alimentaire.
- _ Prévention de la déperdition d'aliments tout au long de la chaîne d'approvisionnement, allant de la production jusqu'au consommateur.

Produits innovateurs au premier plan des connaissances sur l'alimentation saine et la production durable, dans le but d'augmenter la compétitivité du secteur agroalimentaire et d'améliorer les effets du système alimentaire sur la santé

- _ Description de nouvelles approches intégrées pour la production durable de matières premières destinées à la transformation alimentaire, la distribution et le commerce.
- _ Développement d'aliments et de structures pour une alimentation saine et durable – p.ex. à la maison, au travail, en route, pour la restauration collective et la gastronomie – particulièrement en rapport avec l'obésité et les maladies métaboliques.
- _ Conduite d'études épidémiologiques soigneusement choisies et d'examen physiologiques, métaboliques et cliniques, y compris l'emploi de technologies « omics », dans le but d'évaluer les répercussions à long terme de nouveaux produits et de nouvelles habitudes alimentaires sur la santé.

Optimisation de recommandations basées sur les aliments (en accord avec le module 4)

- _ Développement de recommandations sur les aliments adaptées au consommateur et écologiques, destinées à la population en général ainsi qu'à des catégories spécifiques de la population, telles que les enfants, les immigrants, etc. Il est important de tenir compte de l'état actuel des connaissances (sur la santé et l'environnement) des groupes-cible.

Analyse et évaluation de conflits d'objectifs

- _ Répercussions de processus optimisés du point de vue des ressources sur la qualité sensorielle, hygiénique, et nutritionnelle ainsi que sur le prix et la compétitivité des aliments.

Module 4 : Synthèse

Dans ce module, l'accent est mis sur une démarche holistique, inter- et transdisciplinaire.

En raison de la complexité du sujet, le Comité de direction débutera les travaux de synthèse dès que possible après le commencement du PNR. L'ébauche de la synthèse se basera sur l'état actuel des connaissances, afin de mettre en évidence les lacunes correspondantes dans la recherche. De plus, la synthèse permettra d'identifier des thèmes de recherche qui seront examinés de plus près en collaboration avec la JPI « Alimentation saine pour une vie saine » (cf. 1.4).

Les approches choisies dans la synthèse définitive doivent tenir compte de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et de sa signification pour la société et doivent comporter des éléments de recherche, de développement et de mise en pratique.

Une mise au concours pour le module 4 n'aura pas lieu lors du lancement du PNR. Les participants au module de synthèse seront choisis par le Comité de direction du PNR 69, qui aura recours à l'expertise des équipes de projet des modules 1, 2 et 3.

La synthèse finale couvrira, entre autres, les domaines suivants :

- _ Alimentation, santé et mandat public: analyse du statu quo (dont les causes de l'obésité), objectifs (buts politiques et culturels), mesures (telles que les initiatives politiques liées à l'alimentation).
- _ Durabilité des systèmes alimentaires.

Certains aspects de la synthèse sont décrits ci-après :

Modèles et scénarios pour l'évaluation d'une alimentation durable et saine

- _ Exécution d'une analyse SWOT multidimensionnelle [santé publique, société et consommateurs, économie nationale, environnement (biodiversité, biosécurité, sécurité de produits chimiques), secteur agricole, industrie] comme aide à la décision pour les modules 2 et 3.
- _ Simulation d'évolutions alternatives grâce au développement et à l'exploitation de modèles permettant de diriger les processus tout au long de la chaîne d'approvisionnement à l'aide de modèles de comportement variables pour les sujets économiques les plus importants.
- _ Modélisation du flux de produits, de la valeur ajoutée et des externalités dans le secteur agroalimentaire comme base pour une simulation cohérente de scénarios alternatifs.

Evaluation de conflits d'objectifs et proposition de solutions

- _ Identification, quantification et comparaison de conflits d'objectifs entre une production alimentaire durable, l'alimentation, la rentabilité et la compétitivité dans le secteur agroalimentaire suisse. Présentation d'alternatives permettant d'éviter ou de résoudre les conflits d'objectifs.

Recommandation d'actions encourageant une alimentation durable et saine

- _ Elaboration de recommandations pour l'optimisation de la durabilité de l'ensemble du système alimentaire, en vue d'augmenter les chances de commercialisation de produits suisses, d'améliorer les effets sur la santé et de réduire la totalité des impacts sur l'environnement.
- _ Développement de nouvelles stratégies politiques et économiques, d'objectifs et de mesures en vue d'un encouragement plus performant et plus efficace d'un comportement alimentaire durable. L'interrelation (prouvée ou orientée sur la vérification) entre l'alimentation, la santé et l'environnement doit servir de critère de décision déterminant.

4. Conséquences pratiques et public-cible

Le PNR correspond à l'orientation du Conseil fédéral en réponse au postulat Stadler et favorise l'optimisation et une efficacité accrue de la gestion des ressources et des matières premières. Une utilisation plus restreinte de certaines ressources limitées et le développement de technologies alternatives seront également encouragés. Les sujets de recherche proposés sont de pertinence sociale et économique particulière et sont de forte utilité pratique, puisque le PNR aspire à établir les bases de connaissances qui permettront de faire avancer le développement d'une alimentation et d'un comportement alimentaire plus sains, afin que les systèmes alimentaires suisses puissent, à l'avenir, agir plus efficacement sur la santé.

Le PNR fournit des méthodes qui permettent d'évaluer clairement la durabilité des systèmes alimentaires. Ces résultats mettent en évidence la manière dont les systèmes alimentaires doivent être optimisés tout au long de la chaîne de valorisation, afin d'améliorer la santé, de préserver l'environnement, de ménager les ressources, de promouvoir la biodiversité et de diminuer les répercussions sociales négatives. Se basant

sur ces connaissances, le PNR encourage le développement de processus innovateurs pour la production de matières premières alimentaires ainsi que pour leur transformation en aliments sûrs et de haute valeur nutritive qui correspondent aux recommandations clairement définies concernant les standards de durabilité et les recommandations alimentaires. Ces processus visent à augmenter la compétitivité du secteur agroalimentaire suisse dans un environnement de plus en plus compétitif et favorisent la confiance des consommateurs

Le PNR fournit des aides à la décision qui encouragent une modification du comportement de la population en faveur d'une alimentation plus durable et plus saine.

Le PNR met à disposition des scénarios comprenant des options alternatives de décision et d'action pour l'évaluation quantitative des conséquences probables liées à tous les critères considérés pertinents ou fixés préalablement. Le PNR fournit des documentations claires et cohérentes à ce sujet.

Le PNR livre des informations concernant les compromis (médiations, conflits d'objectifs, analyse coût-bénéfices) entre l'atteinte des objectifs et les objectifs concurrents, et établit les bases permettant de soupeser les intérêts en cas de conflits d'objectifs.

Le grand public montre un intérêt général pour les aliments sûrs et de haute qualité et est sensibilisé aux questions de durabilité dans la production alimentaire. D'autres publics-cible présentent également de l'intérêt pour les contenus du PNR :

- _ Les décideurs au plus haut niveau (Confédération et cantons, gouvernement et administration) se penchent pour différentes raisons sur les questions de l'alimentation et de la production alimentaire durable.
- _ Des bases de décision bien fondées sont importantes non seulement pour les autorités publiques, mais aussi pour la pratique et le conseil agricoles, pour le commerce de détail, pour le conseil en alimentation et la médecine préventive, pour les organisations de consommateurs et autres acteurs.
- _ De plus, l'industrie est intéressée à une promotion et une amélioration de la durabilité des chaînes d'approvisionnement basées sur l'agriculture, puisqu'il persiste dans ces domaines des lacunes et un manque de méthodes pratiques.

Les domaines du PNR « Alimentation saine et production alimentaire durable » (PNR 69) qui concernent l'alimentation saine se basent en partie sur l'analyse de la situation décrite dans le 5e rapport sur la nutrition en Suisse publié par l'Office fédéral de la santé publique en 2005 (ISBN 3-905235-48-X) et rédigé par des représentants des parties prenantes (industries alimentaires, consommateurs, offices fédéraux, instituts de recherche et hôpitaux). Le rapport se penche sur la situation alimentaire en Suisse et les aspects de la santé qui y sont liés, l'accent étant mis sur les enfants et les adolescents. Le 6e rapport suisse sur la nutrition paraîtra en automne 2012. La nouvelle édition mettra l'accent sur les quatre thèmes suivants : recommandations pour l'alimentation, la situation alimentaire en Suisse, les rapports entre l'alimentation et la santé ainsi que les mesures et les efforts d'adaptation. Le rapport servira d'aide à la décision pour le PNR 69. De plus, le Plan directeur santé 2013-2016 de l'Office fédéral de la santé publique décrit des thèmes de recherche importants dans ce domaine pour les années à venir.

Une préoccupation particulière du PNR 69 est le transfert de savoir et de technologie TST. Dans ce but, les groupements d'intérêt (secteur agricole, industrie agroalimentaire, commerce, consommateurs) seront intégrés dans le processus suffisamment tôt

et une collaboration avec la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) est prévue. Ainsi, il sera garanti que les points de vue de l'industrie seront pris en compte au sujet des aspects de projets de recherche pertinents et que les résultats R&D pourront être progressivement mis en œuvre dans un cadre pratique (approche push-pull).

5. Déroulement du programme

Le PNR 69 est un programme de coopération entre les Fonds national suisse (FNS) et la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI). Pendant les deux phases du PNR 69, les projets de recherche seront financés par le FNS. Les projets « à profile bénéfices-risques » avantageux pourront être exécutés durant la première phase, qui dure trois ans. Durant la deuxième phase, qui s'étendra sur un maximum de deux ans, le FNS financera des projets prioritaires, susceptibles d'être d'une grande utilité pratique (nouveaux produits et processus, services, outils, etc.) et qui pourront très probablement être prolongés sous forme de projets CTI.

Après clôture du PNR 69, les groupes de recherche travaillant sur des projets de nature pratique à haut potentiel d'application pourront déposer une requête pour une continuation des fonds auprès de la CTI. Une conversion d'un projet du PNR 69 en un projet de collaboration de nature économique financé par la CTI peut se faire à tout moment approprié pendant le programme de recherche. Voir aussi « Encouragement de projets » sous www.kti.admin.ch.

Des experts sont d'avis que certains des problèmes en Suisse ne peuvent être résolus que si les problèmes similaires dans d'autres pays – autant dans le monde occidental et en Europe centrale que dans des pays plus éloignés – sont pris en main simultanément. Ce fait plaide également en faveur d'une participation à la JPI HDHL.

La Suisse est représentée dans le Management Board de la Joint Programming Initiative « Alimentation saine pour une vie saine » (JPI-HDHL) dont les objectifs principaux et les thèmes de recherche de premier plan complètent en majeure partie ceux du PNR (c.f. 1.4.). Le PNR 69 peut réagir à des demandes de la JPI HDHL (ou d'autres JPI), à condition que celles-ci soient en accord thématique avec les objectifs généraux du PNR 69. Dans le cadre de l'initiative européenne, un financement spécial se montant à un maximum de CHF 4 millions, à partager entre le PNR 69 et le PNR 68 « Utilisation durable de la ressource sol », est disponible pour des projets avec des partenaires suisses.

Les participants retenus seront tenus de respecter les règles générales pour les programmes nationaux de recherche et pour le PNR 69 en particulier. Le Conseil de la recherche de la division IV du FNS décide de la participation à la JPI HDHL ou à d'autres JPI, en se basant sur les recommandations du Comité de direction du programme.

Les informations concernant la JPI HDHL et de futurs appels à la soumission de propositions thématiques se trouvent sur le site Internet du PNR 69: www.pnr69.ch.

6. Procédure de dépôt des requêtes et choix des projets

Le plan d'exécution ainsi que les formulaires, règlements et directives pour le dépôt d'une requête via le portail *mySNF* sont disponibles sur le site Web www.fns.ch. La procédure de dépôt se fait en deux étapes : d'abord les esquisses de projet et ensuite les requêtes de recherche. Les esquisses et les requêtes doivent être rédigées en anglais, car elles seront évaluées par un groupe d'expertes et d'experts internationaux.

Les esquisses de projet et les requêtes doivent être soumises en ligne via le portail Web *mySNF*. Afin de pouvoir utiliser *mySNF*, un enregistrement préalable en tant qu'utilisatrice ou utilisateur sur la page d'accueil de *mySNF* (www.mysnf.ch) est nécessaire. Les comptes d'utilisatrices et d'utilisateurs déjà activés sont valables et donnent un accès illimité dans le temps à tous les instruments d'encouragement du FNS. Les nouveaux comptes d'utilisatrices et d'utilisateurs doivent être sollicités au plus tard 14 jours avant le délai de dépôt afin de pouvoir soumettre les documents dans les délais. L'envoi des documents par courrier postal n'est possible que dans des cas exceptionnels, après accord avec le coordinateur du programme.

Les projets de recherche et plus tard les requêtes doivent respecter les directives du Fonds national suisse et se limiter à une durée de 36 mois au maximum.

Une collaboration avec des groupes de recherche internationaux est souhaitée lorsqu'une valeur ajoutée peut être obtenue par le biais d'une coopération étrangère ou lorsque la recherche suisse peut être substantiellement enrichie au niveau de la méthode et du contenu par un apport étranger. Un (co-)financement de la partie étrangère du projet sera décidée au cas par cas. En rapport avec le PNR 69, le « Österreichischer Wissenschaftsfonds » (FWF) a consenti, dans le cadre de l'accord D-A-CH, à participer à la procédure « Lead-Agency », à condition que la partie autrichienne du projet soit qualifiée de recherche fondamentale. Selon une décision de la « Deutsche Forschungsgesellschaft » (DFG), la procédure « Lead-Agency » comprenant des partenaires de l'Allemagne ne peut, par contre, pas être appliquée au PNR 69.

Il est possible de soumettre des projets de recherche à thèmes coordonnés sous forme de projets multi-centres comprenant plusieurs projets partiels. Il est important que chaque projet partiel puisse être évalué et exécuté de manière autonome, malgré la soumission commune.

6.1 Esquisses de projet

Le délai de soumission est fixé au 28 juin 2012. L'esquisse de projet fournira un abrégé du projet de recherche prévu et devra contenir les informations suivantes :

A soumettre directement sur la plate-forme *mySNF* :

- _ Données de base et résumé
- _ Collaboration sur le plan national et international
- _ Budget : estimation des coûts en personnel et matériel

Documents à soumettre au format PDF :

- _ Plan de recherche :
 - Sujet de recherche et buts du projet
 - Etat de la recherche
 - Méthodologie
 - Calendrier et étapes-clés
 - Bénéfices attendus et potentiel d'application des résultats

· Liste des cinq publications les plus importantes dans le domaine de l'esquisse de projet

· Liste des cinq publications et/ou brevets les plus importants des requérants

_ Curriculum vitae succinct de deux pages A4 maximum pour chaque requérant.

Pour la description du projet, il est impératif d'utiliser le document mis à disposition sur le portail *mySNF*. La description du projet doit être rédigée en anglais et le document ne doit pas dépasser six pages A4.

Les esquisses font l'objet d'une évaluation internationale. Le Comité de direction évalue les esquisses de projet et prend sa décision en dernière instance selon les critères mentionnés ci-après.

6.2 Requêtes de recherche

Dans le cadre de la deuxième étape de la procédure de dépôt des requêtes, le Conseil de la recherche invite les auteurs des esquisses qui ont été retenues à soumettre une requête de recherche. Les requêtes doivent être soumises via le portail *mySNF* (voir ci-dessus) et respecter les règles et dispositions habituelles du FNS.

Les requêtes de recherche feront l'objet d'une évaluation scientifique internationale (peer review). Les requérants responsables pourront ensuite être invités à présenter leurs projets au Comité de direction du programme qui est formé des membres du panel. Suite à cette étape d'évaluation, le Comité de direction sélectionne les projets qu'il soumet au Conseil national de la recherche (division Programmes ; Présidence) pour approbation ou rejet.

6.3 Critères de sélection

Le secrétariat de la division Programmes vérifiera que les requêtes répondent aux critères formels, tels que l'exhaustivité du dossier, un format de présentation adéquat et sa soumission en temps voulu. Les esquisses de projets et les requêtes de recherche ne remplissant pas ces critères ne seront pas traitées.

L'évaluation des esquisses de projet et des requêtes de recherche se fait sur la base des critères ci-après :

_ **Qualité scientifique et originalité** : sur les plans de la qualité scientifique, de l'originalité et de la méthodologie, les projets doivent correspondre au niveau actuel des connaissances répondant aux plus hauts standards scientifiques internationaux.

_ **Faisabilité et conformité aux buts du PNR 69** : les projets doivent être conformes aux objectifs scientifiques décrits dans le plan d'exécution, correspondre aux critères de sélection et s'inscrire dans son cadre général.

_ **Inter- et transdisciplinarité** : des projets inter- et transdisciplinaires sont explicitement souhaités dans le cadre du PNR 69 et seront évalués en conséquence. Toutefois, des projets mono-disciplinaires sont également possibles, à condition qu'ils correspondent aux objectifs du programme.

_ **Application et valorisation** : les programmes nationaux de recherche doivent se concentrer sur des objectifs pertinents menant à de potentielles applications pratiques. Les projets clairement orientés vers la pratique sont donc considérés comme prioritaires.

_ **Personnel et infrastructure** : les travaux doivent pouvoir être réalisés dans un cadre adéquat sur le plan de l'infrastructure et du personnel.

6.4 Calendrier et budget

Le calendrier du PNR 69 est le suivant :

Mise au concours publique	17 avril 2012
Dépôt des esquisses de projet	28 juin 2012
Invitation à soumettre des requêtes de recherche	1er Novembre 2012
Date limite de soumission des requêtes de recherche	4 février 2013
Décision finale relative aux requêtes de recherche	18 juin 2013
Début des recherches	1er juillet 2013

L'enveloppe financière pour le PNR 69 est de CHF 13 millions pour une durée de recherche de cinq ans. Les moyens disponibles seront répartis entre les différents modules de recherche et les différentes activités administratives comme suit (répartition estimée) :

Module 1: Examen de, et influence sur le comportement alimentaire et les habitudes alimentaires en Suisse	CHF 4.0 millions
Module 2: Evaluation de la durabilité des systèmes alimentaires	CHF 2.0 millions
Module 3: Optimisation des systèmes alimentaires	CHF 4.0 millions
Module 4: Synthèse	CHF 1.5 millions
Valorisation et administration	CHF 1.5 millions

6.5 Contacts

Si vous souhaitez de plus amples renseignements sur la soumission et l'évaluation des esquisses et des requêtes, veuillez contacter la coordinatrice du programme: Marjory Hunt, nfp69@snf.ch, 031 308 22 22.

Pour toutes questions relatives aux salaires ou aux frais pris en considération, veuillez contacter: Marcel Schneider, mshneider@snf.ch, 031 308 22 22.

Aide technique pour *mySNF* et la soumission électronique

Service d'assistance:

Tel. + 41 31 308 22 99 (Français)

Tel. + 41 31 308 22 00 (Deutsch)

Tel. + 41 31 308 22 88 (English)

E-Mail: mynsf.support@snf.ch

Site web *mySNF* : www.mynsf.ch

7. Organisation

Comité de direction du programme

Président

Prof. Fred Paccaud, directeur, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Centre hospitalier universitaire vaudois/CHUV

5-6 membres

Les membres du Comité de direction sont élus après l'évaluation des esquisses.

Déléguée de la division IV du Conseil de la recherche

Prof. Stefanie Hellweg, Institute of Environmental Engineering, ETHZ

Coordinatrice du programme

Dr. Marjory Hunt, SNF, Berne

Chargé du transfert de connaissances

N.N.

Observateurs de l'Administration fédérale suisse

Dr. Urs Gantner, responsable de la division Recherche et vulgarisation, Office fédéral de l'agriculture (OFAG), Berne

Dr. Michael Beer, responsable de la division Sécurité alimentaire, Office fédéral de la santé publique (OFSP), Berne

Pour le Secrétariat d'état à l'éducation et à la recherche (SER), Berne

Dr. Claudine Dolt, SER, Berne

Glossaire

Définitions

Nutrition

According to WHO Nutrition is the intake of food, considered in relation to the body's dietary needs. Good nutrition – an adequate, well balanced diet combined with regular physical activity – is a cornerstone of good health. Poor nutrition can lead to reduced immunity, increased susceptibility to disease, impaired physical and mental development, and reduced productivity.⁷

Nutrition Science

The Giessen Declaration defines Nutrition Science as the study of food systems, foods and drinks, and their nutrients and other constituents; and of their interactions within and between all relevant biological, social and environmental systems.⁸

What Is an Evidence-Based Approach?

Simply put, an EBA is the process of systematically reviewing, summarizing, and assessing the quality of the published research in a specific topic area. The entire process is documented, transparent, and reproducible (U.S. Department of Health and Human Services, 2002). Another professional addressing the same research question using the same method should be able to replicate the analysis and arrive at the same answer.⁹

⁷ <http://www.who.int/topics/nutrition/en/>

⁸ <http://www.iuns.org/features/05-09%20NNS%20Declaration.pdf>

⁹ <http://www.cnpp.usda.gov/Publications/NutritionInsights/Insight38.pdf>